

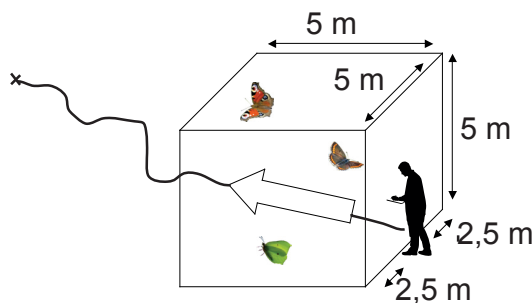
Volontairement simple, le protocole consiste à *dénombrer et identifier les papillons* les plus communs, en *se déplaçant dans une parcelle, en son milieu (transect)*. Seuls *les papillons observés dans une boîte imaginaire de 5 mètres de côté* autour de l'observateur sont comptés. Le temps de parcours du transect doit être de *10 minutes* (1 mètre en 2 secondes), ce qui correspond à une distance de *100 à 300 mètres*, en fonction de la richesse du milieu.

L'activité (et donc la détectabilité) des papillons étant fortement affectée par les conditions météorologiques, les relevés doivent être effectués *lors de journées ensoleillées* (présence d'une couverture nuageuse d'au maximum 75 %), *sans vent fort* (vent inférieur à 30 km/h soit 5 sur l'échelle de Beaufort), *sans pluie*, et *entre 11h et 17h*. La température doit être d'*au moins 13°C si le temps est ensoleillé*, et d'*au moins 17°C si il est nuageux* (10 à 50% de couverture).

Trois passages seront effectués aux dates suivantes (plus ou moins dix jours, en fonction des conditions météorologiques) : *1er juin, 5 juillet, 10 août*.

Doivent être notés pour chaque transect sur la fiche de terrain :

- . Nom du transect
- . Observateur
- . Distance parcourue (mètres)
- . Habitat : suivant la classification fournie (fiche habitats).
- . Date
- . Heure de début/durée du relevé
- . Température (°C)
- . Ensoleillement et couverture nuageuse : se référer aux pictogrammes de la feuille de terrain
- . Force du vent (nul, léger, modéré, fort)
- . Informations sur l'historique et la gestion de l'espace vert (pourront être précisées lors de la saisie de données)



Trente huit espèces ou groupes d'espèces de papillons les plus communs dans les espaces verts urbains sont pris en compte pour ce suivi. Les regroupements concernent des espèces proches et dont l'identification précise est affaire de spécialistes (Lycènes bleus, Hespéries orangées, Piérides blanches par exemple). *Pour chacune des espèces ou groupes d'espèces, le nombre total d'individus observés en parcourant le transect est noté*. Seuls les papillons appartenant à la liste prédéfinie pourront être saisis.